



Frais hospitalisation personne étrangère

Par chani

Bonjour,

Je me suis marié avec une personne étrangère qui a été hospitalisée dès son arrivée en France. Nous avons divorcé ensuite. Puis j'ai reçu toutes les factures d'hospitalisation que j'ai pour la plupart payée sauf une de 1500euros.

Le problème est qu'aujourd'hui le trésor public va me saisir cette somme sur mon salaire.

La facture n'est pas à mon nom, et mon conjoint n'a pas pu bénéficier d'aucun remboursement puisqu'elle était en situation irrégulière. je ne veux pas payer cette facture, quels recours ai-je ?

Merci d'avance de votre aide